

**MANUEL
QUALITÉ SECURITÉ SANTE & ENVIRONNEMENT**

www.oze05.com

SOMMAIRE

1 LE MOT DE LA DIRECTION	Page 3
2 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	Page 3
3 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	Page 4
4 ORGANIGRAMME	Page 4
5 ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	Page 5
5-1 POLITIQUE QSSE DE L'ENTREPRISE	Page 5
5-2 OBJECTIFS QSSE DE L'ENTREPRISE	Page 5
5-3 CHOIS DES INDICATEURS	Page 6
5-4 IDENTIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Page 6
5-5 IDENTIFICATION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT	Page 6
5-6 ENCADREMENT QSSE	Page 6
5-7 GESTION DOCUMENTAIRE & ARCHIVAGE	Page 6
6 COMPÉTENCES & QUALIFICATIONS DU PERSONNEL	Page 7
6-1 FORMATION & QUALIFICATION DU PERSONNEL	Page 7
6-2 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS	Page 7
6-3 RECOURS AU PERSONNEL D'APPOINT	Page 7
7 PRÉPARATION ET ORGANISATION DES CHANTIERS	Page 8
7-1 VISITES DE CHANTIER	Page 8
7-2 RENSEIGNEMENT DE LA FICHE DE DEVIS	Page 8
7-3 RÉDACTION DES PROCÉDURES	Page 8
7-4 TRANSMISSION DES INFORMATIONS	Page 9
8 ORGANISATION DES CHANTIERS	Page 10
8-1 PRISE DE POSTE – CHEF D'ÉQUIPE	Page 10
8-2 ACCUEIL SÉCURITÉ MINUTE D'ARRÊT	Page 10
8-3 APPLIATION DU MODE OPÉRATOIRE	Page 10
8-4 CONSIGNATION DES ÉCARTS - TRACABILITÉ	Page 10
8-5 FIN DE CHANTIER & RÉCEPTION DE TRAVAUX	Page 11
9 MAITRISE DES SOUS TRAITANTS	Page 11
10 MOYENS DE CONTRÔLES	Page 11

11 AMÉLIORATION CONTINUE	Page 12
11-1 RETOURS DE TERRAIN	Page 12
11-2 CAUSERIES SÉCURITÉ	Page 12
11-3 RÉUNIONS QSSE	Page 12
11-4 REVUE DE DIRECTION	Page 13

1 LE MOT DE LA DIRECTION

Depuis le rachat de l'entreprise, notre société n'a eu de cesse de se développer et de se professionnaliser en matière de travaux sur cordes.

Dans de nombreux esprits, le cordiste est un travailleur «à risque », exposé ouvertement à la chute qui est la principale cause de décès dans le domaine du BTP.

Néanmoins, un amalgame certain est fait entre le « travail en hauteur » tel qu'il est pratiqué par de nombreux corps de métier sans réellement être compris ni maîtrisé et les cordistes dont le cœur de métier est justement la sécurité et l'accessibilité.

Pour l'entreprise Ozé, dont le mot d'ordre est « Sécurité et Accessibilité », la Qualité se traduit par une mise en application irréprochables des règles de sécurité.

Bien que bénéficiant déjà d'une excellente maîtrise du risque de chute en hauteur, nous avons décidé de nous engager dans les certifications Qualibat 1452 – Travaux d'accès difficile à la corde ainsi que dans le MASE en choisissant ouvertement de mettre au centre de nos préoccupations la sécurité au travail et dans un champ plus large la préservation de la santé de tous nos collaborateurs ainsi que le respect de l'environnement pour tendre vers :

- zéro accident de travail quel qu'il soit
- se maintenir à zéro accident de travail avec arrêt
- se rendre irréprochable sur le respect des règles de l'art en matière de travail en hauteur
- un impact environnemental le plus faible possible

C'est donc dans cette voie que l'entreprise Ozé s'est engagée et cet engagement se traduit par la rédaction de notre politique QSSE et la mise en place d'un système de management QSSE ayant pour mission de soutenir cette démarche d'amélioration continue.

Emmanuel GEORGES
Gérant de l'entreprise Ozé

2 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le présent manuel a pour vocation de décrire la démarche QSSE (Qualité Sécurité Santé & Environnement) de l'entreprise Ozé, ainsi que le système de management qui la soutient à l'ensemble des personnes concernées en partageant notre vision et nos outils.

Les prescriptions du manuel QSSE s'appliquent à l'ensemble de nos collaborateurs, salariés, intérimaires et sous traitants.

3 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise Ozé est une société de travaux en hauteur sur corde et d'accès difficile.

Initialement créée en 1987 par Bernard CHABAUD en tant que fond artisanal, elle a su se diversifier et se professionnaliser au cours des années pour se transformer en SARL en 2005 avant d'être rachetée en 2012 par l'actuel gérant M. Emmanuel GEORGES.

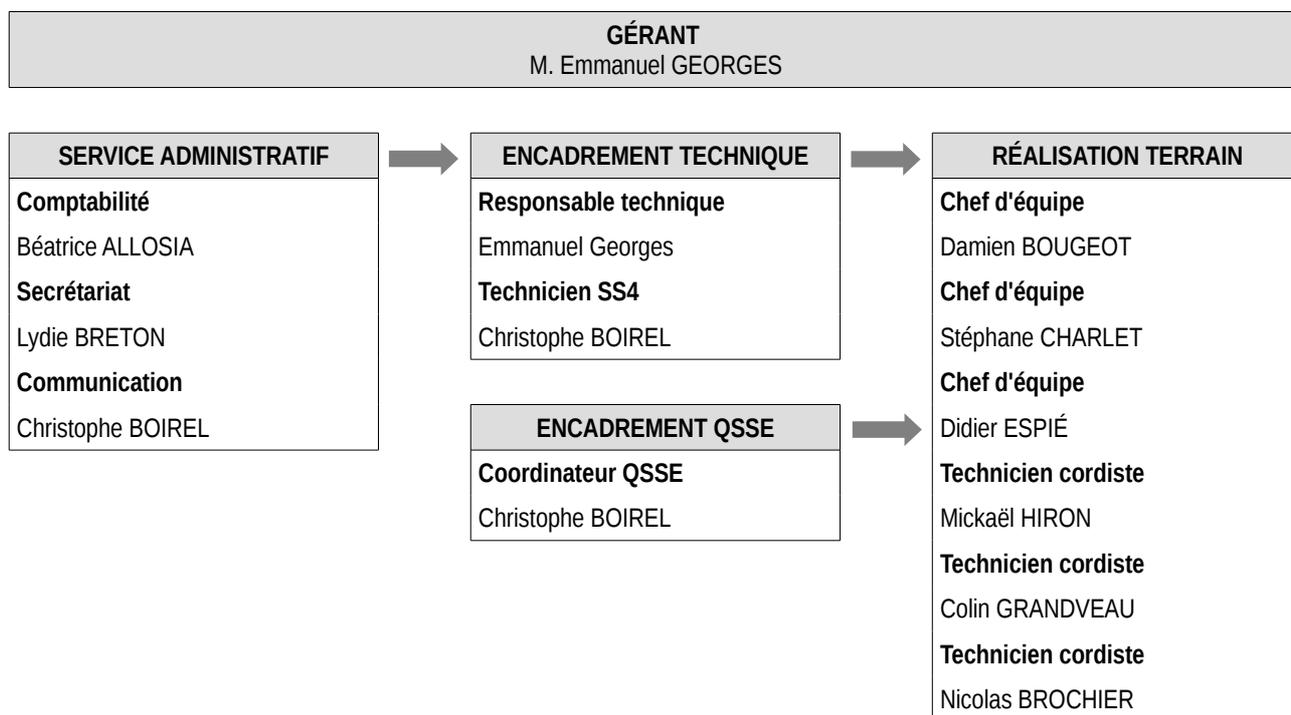
Héritière de nombreuses années de savoir faire en matière de travaux sur cordes, l'entreprise Ozé dispose également d'une grande expérience dans l'environnement montagnard de part ses diverses et nombreuses expériences cumulées.

Depuis le rachat de l'entreprise par M. GEORGES en 2012, l'entreprise s'est engagé dans des démarches de certification Qualibat 1452 spécifique aux travaux sur cordes ainsi que dans la certification MASE qui met au centre des préoccupations de l'entreprise la Qualité et la Sécurité au Travail.

Depuis mai 2016, l'entreprise Ozé est titulaire de la certification Qualibat 1452 – Travaux d'accès difficile à la corde pour une période renouvelable de 2 ans.

En juin 2016, elle se concentre sur la mise en place ainsi que l'amélioration de son système de management QSSE et adopte comme devise : « **Ozé – Sécurité & Accessibilité** ».

4 ORGANIGRAMME



Document consultable : [QSSE -2016– ORGANIGRAMME.odt](#)

5 ENGAGEMENT QSSE DE LA DIRECTION

L'entreprise Ozé, en la personne de son gérant M. Georges, s'engage au travers son implication dans les certifications Qualibat 1452, et MASE à placer au centre de ses préoccupations la Sécurité et la préservation de la Santé de tous ses collaborateurs ainsi que le respect de l'environnement.

De part son secteur d'activité et son offre de services, la Sécurité est synonyme de Qualité pour l'entreprise Ozé, et les deux sont intimement interdépendants. En effet, nous offrons des solutions d'accessibilité en milieu vertical dans le plus grand respect des législations et prescriptions de l'OPPBTB.

5-1 POLITIQUE QSSE DE L'ENTREPRISE

Le premier acte marquant l'engagement de la direction de l'entreprise se traduit par la rédaction d'une politique QSSE – Qualité Sécurité Santé et Environnement.

Cette politique, rédigée par la direction en la personne de M. Georges et articulée en 7 points maîtres définit les axes de réflexion, de vigilance et d'amélioration de l'entreprise encadrant l'atteinte des objectifs QSSE.

1 -	L'identification des risques professionnels pour les salariés	- 1
2 -	L'identification des risques de dégradation et de pollution pour l'environnement	- 2
3 -	La mise en place de mesures de prévention au regard des risques identifiés	- 3
4 -	La formation du personnel à la gestion des risques identifiés et encourus	- 4
5 -	L'engagement du comité pilote QSSE (direction et coordinateur) de l'entreprise à se tenir informé de la réglementation en vigueur et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à sa bonne application	- 5
6 -	L'implication de l'ensemble du personnel dans la dynamique d'évolution de l'entreprise	- 6
7 -	La mise en place de supports de communications permettant de faire vivre notre système de management	- 7

La politique QSSE de l'entreprise est affichée sur le tableau d'affichage de l'entreprise et est consignée dans le document : [QSSE - POLITIQUE QSSE - ENTREPRISE OZE.odt](#)

5-2 OBJECTIFS QSSE DE L'ENTREPRISE

La politique QSSE de l'entreprise permet de poser un cadre à la définition d'objectifs à atteindre. Ces objectifs ultimes sont les suivants :

- zéro accident de travail quel qu'il soit
- zéro maladie professionnelle imputable à notre activité pour nos collaborateurs
- impact environnemental de l'activité de l'entreprise le plus faible possible
- satisfaction clientèle optimale

Afin d'atteindre ce but, des objectifs humains et matériels sont définis annuellement et consignés dans le document : [QSSE-2016 OBJECTIFS MASE 2016.odt](#).

Ces objectifs de l'année N sont définis d'après le niveau d'atteinte des objectifs de l'année N-1.

5-3 CHOIX DES INDICATEURS

Les indicateurs de Qualité et de Sécurité au travail choisis par l'entreprise sont le Tf1 et le Tf2, ils reflètent bien la qualité et l'efficacité du système de management.

5-4 IDENTIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'implication de l'entreprise dans la démarche QSSE se traduit par son engagement à identifier les risques professionnels. Ce travail de prévention et d'analyse se traduit par la rédaction du document unique de l'entreprise

Ce document unique est rédigé en trois parties respectivement relatives à l'Atelier, au Bureau et au Chantier.

Source : [DOCUMENT UNIQUE ATELIER.odt](#) | [DOCUMENT UNIQUE BUREAU.odt](#) | [DOCUMENT UNIQUE CHANTIER.odt](#)

Ces documents sont révisés annuellement en fonction des évolutions de l'analyse de risque générale de l'entreprise.

Source : [2016 – ANALYSE DE RISQUE GÉNÉRALE.odt](#)

L'identification des risques professionnels se fait en amont de la réalisation des chantiers. Elle est conduite par l'encadrement technique de l'entreprise constituée de M. Georges en qualité de responsable technique et de M. BOIREL en qualité de coordinateur QSSE lors de l'élaboration des Plans de Préventions.

L'identification des risques professionnels donne lieu à l'étude et à la mise en place de solutions adaptées.

5-5 IDENTIFICATION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'activité de l'entreprise Ozé a, comme toute autre activité un impact sur l'environnement.

Dans le cadre de sa politique QSSE, l'entreprise Ozé s'engage à jeter un regard objectif sur l'impact de son activité sur l'environnement et de prendre les mesures nécessaires pour les minimiser.

5-6 ENCADREMENT QSSE

Pour assurer le fonctionnement et la mise à jour du système de management QSSE de l'entreprise, la direction de l'entreprise délègue ses pouvoirs en la matière au coordinateur QSSE qu'elle désigne.

Source : [QSSE - DELAGATION DE POUVOIR QSSE.jpg](#)

5-7 GESTION DOCUMENTAIRE & ARCHIVAGE

Le présent manuel est révisé annuellement par le coordinateur QSSE en fonction du compte rendu de la Revue de Direction.

Chaque version du manuel est datée et numérotée et toute ancienne version est conservée et archivée afin de permettre le suivi de l'évolution du système de management QSSE dans le temps.

Tout document support du système fait l'objet d'une révision annuelle et est identifiée par son numéro de version et sa date d'émission.

Toutefois, si le besoin s'en fait ressentir en cours d'année, une révision ponctuelle peut être apportée à chaque document.

6 COMPÉTENCES & QUALIFICATIONS DU PERSONNEL

La démarche QSSE de l'entreprise Ozé dont le but est la l'atteinte des objectifs QSSE clairement définis, est encadrée par un système de management applicable à tous les niveaux de l'entreprise. Ce système vise à définir les actions à mener pour respecter les axes QSSE choisis par la direction et à l'attention du personnel.

6-1 FORMATION ET QUALIFICATION DU PERSONNEL

Le personnel de l'entreprise Ozé est formé et habilité aux tâches qui lui sont dévolues. Tout intervenant de l'entreprise se voit délivrer un titre d'habilitation.

L'identification des risques professionnels auxquels sont exposés les collaborateurs de l'entreprise conditionne l'élaboration du plan de formation de l'entreprise et à son éventuelle adaptation - source : [QSSE – PLAN DE FORMATION XXXX.odt](#)

Dans le cadre de la certification QUALIBAT 1452 – Travaux d'accès difficile à la corde, l'entreprise Ozé s'engage à ce qu'au moins 50 % de son personnel intervenant sur corde soit titulaire du CATC ou du CQP2, et à ce que l'ensemble du personnel intervenant sur des travaux en hauteur restant soit à minima titulaire du CQP 1 – Cordiste

Les formations et habilitations des intervenants de l'entreprise sont référencés dans le document : [QSSE - TABLEAU TITRES D'HABILITATIONS.ods](#)

Ce document sert de base de contrôle pour le maintien à jour des formation et pour la gestion des alertes automatiques pour les recyclages des techniciens.

6-2 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'entreprise Ozé s'engage dans le cadre de sa politique QSSE à ne recruter que des intervenants diplômés pour les travaux acrobatiques et a procéder à une évaluation de leurs aptitudes en matière de connaissance du métier et de déplacement sur corde avant toute intervention sur chantier.

Les nouveaux arrivants devront répondre de manière appropriée à un QCM et s'adonner à un parcours test qui permettront d'évaluer leur niveau de compétence et de technicité en matière de sécurité sur corde et dont l'issue conditionnera l'accueil du collaborateur

Les nouveaux arrivants se voient remettre un livret d'information et d'accueil - [QSSE - 2016 - Livret d'accueil 2016 DEF.pdf](#) – visant à les informer des pratiques QSSE en cours dans l'entreprise.

Les procédures de prises de contact est les éléments requis pour pouvoir prétendre à une embauche au sein de l'entreprise sont définies sur - [ESPACE RECRUTEMENT](#) - de notre site internet.

6-3 RECOURS AU PERSONNEL D'APPOINT

L'entreprise Ozé s'engage à ne faire appel à du personnel d'appoint que dans les limites de ses capacités d'encadrement et dans une limite de 40 % du personnel intervenant sur corde.

Le personnel intérimaire sera soumis aux mêmes procédures d'intégration qu'un nouveau salarié conformément au point 6-2 de ce manuel.

7 PRÉPARATION ET ORGANISATION DES CHANTIERS

Le bureau d'étude de l'entreprise Ozé est constitué du responsable technique et du coordinateur QSSE tous deux titulaires respectivement du CQP1 et du CATC.

Ils ont tous deux en charge l'encadrement technique des chantiers et la responsabilité des mode opératoires.

La procédure de préparation et d'encadrement des chantiers est disponible dans le document : [QSSE - PROCÉDURE PRÉPA CHANTIER.odt](#)

7-1 VISITE DE CHANTIER

L'entreprise Ozé n'émet pas de devis, ni de plan de prévention dans avoir au préalable effectué une visite de chantier. Cette visite de chantier peut être menée par le responsable technique de l'entreprise, par le coordinateur QSSE ou par un chef d'équipe.

Lors de la visite, le collaborateur de l'entreprise établira les tâches à effectuer ainsi que leur condition d'exécution et leur faisabilité. Il sera tenu d'étudier les possibilité d'accès offertes par le site d'intervention qui détermineront le choix des protections collectives à mettre en place.

7-2 RENSEIGNEMENT DE LA FICHE DE DEVIS

Afin de permettre un encadrement QSSE optimal, l'intervenant en charge de la visite de chantier renseigne la fiche de brouillon de devis : [1 -DOC BROUILLON DEVIS.odt](#)

Au besoin, l'intervenant pourra également commencer à compléter la fiche de préparation de chantier : [2 - DOC PREPA CHANTIER LIGHT.odt](#)

Ces documents ont pour rôle de prendre un maximum d'informations quant à la sécurité et à l'accessibilité aux postes de travail et serviront à définir les modes opératoires du chantier. Ils seront transmis à l'équipe d'encadrement au bureau de l'entreprise constituée du responsable technique et du coordinateur QSSE.

7-3 RÉDACTION DES PROCÉDURES

La rédaction des procédures d'interventions incombe à l'équipe d'encadrement constituée du Responsable Technique et du Coordinateur QSSE en concertation avec le collaborateur ayant effectué la visite de chantier.

L'analyse des éléments recueillis doivent aboutir à la rédaction du PDP / PPSPS

PDP - ANALYSE DE RISQUES

L'encadrement technique de l'entreprise procède à l'analyse de risque du chantier au regard des opérations envisagées et des risques rapportés et identifiés.

Source : [2016 - ANALYSE DE RISQUE GENERALE.odt](#)

PDP – CHOIX DE L'ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL EN HAUTEUR

Conformément à l'article R. 233-13-23 du code du travail, l'utilisation des méthode de positionnement au moyen de cordes doit être motivé par une analyse comparative de risque discriminant l'usage de l'échafaudage et de la nacelle.

Source : [2016 - ANALYSE COMPARATIVE RISQUE ETH.odt](#)

Le résultat de cette analyse comparative de risque détermine la rédaction du mode opératoire.

PDP - RÉDACTION DU MODE OPÉRATOIRE

La rédaction du mode opératoire découle de l'analyse de risque effectuée en amont et des informations récupérées lors de la visite de chantier. Le mode opératoire a pour mission de détailler les différentes phases de travail à réaliser et la manière de faire.

Source : [3 - MODELE MODE OPERATOIRE VIERGE V2016-2](#)

Le mode opératoire de l'entreprise est réalisé par le bureau d'encadrement technique au regard des documents préalablement renseignés. Il permet d'encadrer les opérations et de définir les mesures de prévention adaptées et nécessaires à la sécurité et à la préservation de la santé des intervenants ainsi que la préservation de l'environnement.

PDP - DÉFINITION DES PROCÉDURES DE SECOURS

Les procédures d'évacuation de de secours sont définies par l'encadrement techniques lors de la préparation de chantier et sont transmises aux intervenants en annexe du plan de prévention :

Source : [PROCEDURE - SECOURS SUR CORDES.odt](#)

7-4 TRANSMISSION DES INFORMATIONS

Les instructions ainsi établies sont compilées dans le document de préparation de chantier, qui permet de donner au chef d'équipe l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de son chantier.

Ce document ainsi que le PDP lui sont transmis soit en main propre par l'encadrement technique de l'entreprise, soit déposés dans son casier personnel à l'atelier.

Source : [2 - DOC PREPA CHANTIER SANS PPSPS.odt](#)

L'organisation des chantiers selon le système de management QSSE est la pierre angulaire de la gestion de la Qualité, de la Sécurité et de la préservation de la Santé et de l'Environnement.

Son efficacité doit résulter des engagements pris par la direction de l'entreprise pour assurer l'atteinte des objectifs QSSE.

8 ORGANISATION DES CHANTIERS

Dans un souci d'efficacité du système de management QSSE, l'encadrement technique de l'entreprise définit la procédure : [QSSE - PROCÉDURE ORGANISATION DE CHANTIERS.odt](#)

Cette procédure définit les différents points clés à respecter par les intervenants pour assurer leur sécurité et la préservation de leur santé ainsi que l'environnement au cours de la réalisation des tâches qui leur incombent.

8-1 PRISE DE POSTE – CHEF D'ÉQUIPE

Avant toute chose, le chef d'équipe prend possession de son dossier de préparation de chantier réalisé par l'encadrement technique de l'entreprise et constitué du PDP ou PPSPS et de la fiche de préparation de chantiers.

La lecture de ces deux documents lui permettent d'organiser son équipe et de préparer le matériel nécessaire à l'intervention.

8-2 ACCUEIL SÉCURITÉ - MINUTE D'ARRÊT

Lors de l'arrivée sur le chantier, le chef d'équipe marque un temps d'arrêt avec l'ensemble de son équipe et procède à l'accueil sécurité.

Il procède donc à la lecture des tâches à effectuer en insistant sur les moyens de prévention à mettre en œuvre selon les prescriptions de l'encadrement technique, et fait signer l'encart « accueil sécurité » à chacun des intervenants présents.

En cas de nouvel arrivant en cours de chantier, le chef d'équipe procédera à un nouvel accueil sécurité.

8-3 APPLICATION DU MODE OPÉRATEUR

Le mode opératoire définit les différentes phases de travail à effectuer et plus particulièrement l'anticipation de la gestion des secours sur cordes et l'équipement des cordes de travail.

Les procédures de secours sur cordes sont définies dans le document : [PROCEDURE - SECOURS SUR CORDES.odt](#)

Les points d'ancrages utilisables dans l'exercice de nos fonctions sont définies dans les documents : [PROCEDURE - IDENTIFICATION DES ANCRAGES EN FALAISE TALUS.odt](#) & [PROCEDURE - IDENTIFICATION DES ANCRAGES EN MILIEU URBAIN.odt](#)

8-4 CONSIGNATION DES ÉCARTS – TRACABILITÉ

Les tâches réalisées en cours de chantier font l'objet d'une consignation par le chargé de travaux sur le document : [2 - DOC PREPA CHANTIER.odt](#), dans la rubrique « [20 – Document de suivi d'application du mode opératoire](#) ».

Ce document a pour vocation d'assurer la bonne application des prescriptions du mode opératoire lors de la réalisation du chantier.

La réalité du terrain étant toujours subjective, des ajustements au mode opératoire pourront être apportés par le chef d'équipe si la nécessité s'en fait ressentir à la condition expresse qu'elle aille dans le sens d'un gain de sécurité pour les intervenants. Ces modifications devront faire l'objet d'une consignation écrite sur le présent document afin d'en tirer d'éventuels enseignements pour les futures réalisations et dans un souci de traçabilité inhérente à l'amélioration continue de la sécurité et de la qualité du travail en entreprise.

8-5 FIN DE CHANTIER & RÉCEPTION DE TRAVAUX

A la fin du chantier, le chargé de travaux date et signe l'encart prévu à cet effet dans le document : [2 - DOC PREPA CHANTIER.odt](#).

Dans un second temps, le document de préparation de chantier ou le document de PV de fin de travaux est signé pour réception de travaux par le client ou par son représentant dans l'encart prévu à cet effet.

Source : [6 - PV RECEPTION CHANTIER.odt](#)

9 MAÎTRISE DES SOUS-TRAITANTS

Dans le cadre de son système de management QSSE, l'entreprise Ozé s'engage à réduire au maximum sa part de sous-traitance dans la réalisation de ses chantiers.

Néanmoins, toute entreprise sous-traitante pour l'entreprise Ozé est informée des exigences QSSE auxquelles elle doit se soumettre et s'engage contractuellement au travers de la signature d'un document type à les respecter.

Source : [QSSE - 2016 - EXIGENCES SOUS TRAITANTS.odt](#)

Par ailleurs, des audits chantiers peuvent être effectués par l'entreprise Ozé afin de contrôler le respect de leur engagement par les entreprises sous-traitantes.

Source : [QSSE - AUDITS CHANTIER.odt](#)

10 MOYENS DE CONTRÔLES

La maîtrise opérationnelle se justifie par le contrôle de l'application et du respect des règles de sécurité au sein de l'entreprise par ses collaborateurs et ses sous traitants.

L'entreprise Ozé procède, dans le respect du plan d'actions QSSE : [QSSE - 2016 - PLAN D'ACTIONS 2016.odt](#), à des audits chantiers programmés ou non afin de s'assurer de l'appropriation des bonnes règles de conduites QSSE par les salariés de l'entreprise et ses sous-traitants.

11 AMÉLIORATION CONTINUE

La mise en place et le respect des procédures édictées dans ce manuel ont pour objectif d'atteindre les objectifs QSSE définis annuellement, mais également de porter un regard objectif sur les risques rencontrés lors de notre pratique professionnelle afin de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue de la sécurité de l'entreprise.

11-1 RETOURS DE TERRAINS

Toute situation à risque doit être identifiée et consignée.

Soit par les salariés eux même en cours de réalisation de chantier qui doivent alors en faire acte dans le document de préparation de chantier à l'encart prévu à cet effet : « [20 – Document de suivi d'application du mode opératoire](#) ».

Soit par les auditeurs lors de la réalisation d'audits internes ou externes de l'entreprise qui consignent les écarts sécuritaires constatés sur le terrain pour la réalisation des tâches demandées et qui propose des actions correctives à effectuer pour les lever. Cette démarche est consignée dans le document : [QSSE - AUDITS CHANTIER.odt](#)

L'analyse des écarts rapportée par le renseignement des deux précédents document, sert de support d'analyse au coordinateur QSSE et lui sert à définir les axes de réflexion et d'amélioration de la sécurité à aborder au cours d'une causerie ou à intégrer à une réunion d'information QSSE.

11-2 CAUSERIES SÉCURITÉ

Les causeries sécurité au sein de l'entreprise Ozé sont basées sur la spontanéité et peuvent être à l'initiative des salariés comme de l'encadrement QSSE.

Leur thème est défini par les écarts au mode opératoire constatés sur le terrain, ou par les questionnements des salariés quant à la sécurité.

Ces causeries ont pour objectif de soulever des problèmes de sécurités rencontrés ou potentiellement présents sur nos chantiers et d'amener l'encadrement QSSE à lancer des actions préventives ou à adapter les moyens mis à disposition du personnel pour la réalisation des tâches demandées en toute sécurité.

À l'initiative du bureau, et au regard de nouveaux risques identifiés au cours de la phase de préparation de travaux, des causeries spécifiques destinées à sensibiliser les intervenants sur la gestion du risque identifié seront menées.

La réalisation effective des causeries sécurité est consignée dans le document : [QSSE - EMARGEMENT CAUSERIES.odt](#)

11-3 RÉUNIONS QSSE

Au delà des causeries sécurité, des réunions QSSE trimestrielles sont préparées et animées par le coordinateur QSSE en accord avec le plan d'action QSSE annuel.

Ces réunions ont pour objectif de rassembler l'ensemble des intervenants de l'entreprise et au besoin les sous traitants, afin d'effectuer la synthèse des problèmes QSSE rencontrés au cours des mois précédents et de sensibiliser l'ensemble du personnel aux mesures de préventions à adopter.

La réalisation de ces réunions QSSE est l'occasion de faire le point avec l'ensemble du personnel sur le système de management QSSE de l'entreprise et d'étudier les aspirations de chacun.

La réalisation de ces réunions ainsi que la présence du personnel est consignée dans le document : [QSSE - EMARGEMENT RÉUNION.odt](#)

11-4 REVUE DE DIRECTION

La revue de direction de l'entreprise Ozé se déroule annuellement selon le plan de réunion décrit dans le document : [QSSE – PLAN REVUE DE DIRECTION.odt](#)

La revue de direction a pour objectif d'évaluer l'efficacité du système de management QSSE de l'entreprise, d'analyser les éléments de retour de terrains décrits au point 11 du présent manuel, et de définir le plans d'action QSSE à mener pour l'année n+1.

C'est l'occasion pour la direction de réaffirmer son engagement dans la démarche QSSE et de définir les moyens à donner à l'encadrement QSSE pour assurer la bonne application du système de management QSSE.

Le compte rendu annuel de la revue de direction est consigné dans le document : [QSSE – REVUE DE DIRECTION xxxx.odt](#)